

MIEUX SE NOURRIR EN BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ



MIEUX SE NOURRIR, C'EST ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE, FAVORISER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN PRÉSERVANT SA SANTÉ, PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOS PAYSAGES.



53 %

DU TERRITOIRE RÉGIONAL
EST COUVERT PAR LES ESPACES
AGRICILES, DONT 25% PAR
DES PRAIRIES

Chiffres clés en Bourgogne-Franche-Comté

UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ ENGAGÉE DANS LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE QUI DOIT FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

23 662
EXPLOITATIONS
EN 2020



103 ha
SURFACE AGRICOLE
MOYENNE
PAR EXPLOITATION
(CONTRE 67 ha
MOYENNE NATIONALE)

25%
EXPLOITATIONS
SPÉCIALISÉES
EN GRANDES
CULTURES



+40%
AUGMENTATION
DE LA SURFACE
EN MARAÎCHAGE
EN 10 ANS

35 PAT

PLANS ALIMENTAIRES
TERRITORIAUX

DÉPLOYÉS
EN RÉGION



LE SECTEUR
AGROSYLVICOLE
C'EST **4,1%** DE
LA VALEUR AJOUTÉE
RÉGIONALE
(2,6% EN MOYENNE
EN FRANCE MÉTROPOLITAINE)

3e RÉGION EN PART
D'EXPLOITATIONS SOUS
SIGNE DE QUALITÉ (HORS AB)



11%
EXPLOITATION
AGRICULTURE
BIO

9%

SEULEMENT

DES CANTINES SCOLAIRES
INSCRITES SUR MACANTINE
RESPECTENT LA LOI EGALIM
(OBLIGATION DE 50% DE PRODUITS DURABLES,
DE QUALITÉ, DONT AU MOINS 20% ISSUS DE L'AB)



AVEC DES SPÉCIALISATIONS
TERRITORIALES TRÈS MARQUÉES,
LES **GRANDES FILIÈRES**
AGRICOLLES
RÉGIONALES SONT :
LES GRANDES CULTURES,
LES BOVINS VIANDES,
LES BOVINS LAIT,
LA VITICULTURE

QUELS SONT NOS OBJECTIFS EN RÉGION ?

La thématique « se nourrir » représente **10%** de l'effort à fournir pour réduire nos émissions de GES en 2030.



MIEUX SE NOURRIR AU QUOTIDIEN



Privilégier
les viandes
et poissons
de qualité
et locaux

Redécouvrir les
légumineuses



Choisir
des produits
de saison



Augmenter la part
des céréales,
des légumes secs,
des fruits et légumes
dans son assiette



Favoriser la
proximité avec
les producteurs
et choisir des
produits locaux



Apprendre à cuisiner
ou se réserver
un moment pour
se perfectionner

C'EST QUOI LE DÉFI ?



1. FAVORISER UNE PRODUCTION ALIMENTAIRE RÉSILIENTE ET ADAPTÉE AUX BESOINS DES HABITANTS

POUR Y PARVENIR

- **Soutenir et faciliter** l'accès à des produits durables et un approvisionnement local (PAT, modalités de distribution, etc.).
- **Renforcer** l'éducation à l'alimentation, la diversification des régimes alimentaires et la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- **Préserver** la disponibilité des sols agricoles péri-urbains par la mise en œuvre d'actions de sobriété foncière.

DÉJÀ EN ACTION

Le STRADDET vise la préservation des terrains agricoles favorables et anticipe les tensions sur la ressource en eau.

Le Conseil Régional BFC, veille à la Relocalisation des achats de denrées alimentaires et mène une expérimentation sur 21 lycées depuis le 1er janvier 2023. Certains lycées atteignent déjà 86 % de produits locaux et/ou bio.

2. SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES FILIÈRES AGRICOLES DANS LEURS TRANSITIONS

POUR Y PARVENIR

- **Soutenir** l'agriculture biologique et les filières bas intrants.
- **Anticiper** l'adaptation des systèmes au changement climatique.
- **Développer** des modes d'élevage durables.

DÉJÀ EN ACTION

Fin 2022, la chambre régionale d'agriculture a réalisé une étude pour établir une vision partagée de l'agriculture aux horizons 2025, 2030 et 2040 avec un plan d'action.

Fonds européens

- Mesures PAC* et MAE* pour le développement d'un secteur agricole, compétitif et résilient garantissant la sécurité alimentaire, L'État et la Région soutiennent le développement de l'agriculture biologique et la mise en œuvre des mesures agro-écologiques et climatiques.

*PAC : politique agricole commune, MAE : mesure agroenvironnementale

3. ENCOURAGER LES CHANGEMENTS DE SYSTÈMES À L'ÉCHELLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

POUR Y PARVENIR

- **Préserver, développer et renouveler** le réseau de haies
- **Maintenir** les surfaces toujours en herbe et limiter les retournements
- **Améliorer** le stockage de carbone dans les sols par des pratiques agroécologiques (agroforesterie, couverts intermédiaires, les rotations longues, etc.)

DÉJÀ EN ACTION

Actions de plusieurs financeurs, dont le Fonds vert et les Agences de l'eau

- 17 % de surfaces labourées en 2010/2020
- 62 % des terres arables en techniques culturales simplifiées.

Plan France Relance

- + 400 km de haies en 18 mois



AGIR POUR NOTRE ALIMENTATION, C'EST ASSURER UN REVENU ÉQUITABLE À NOS AGRICULTEURS, PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOS PAYSAGES, ET AGIR QUOTIDIENNEMENT POUR SA SANTÉ.

.....

TOUS CONCERNÉS !



L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS :

- **finacent** la transition agro-écologique et les changements nécessaires (filières et pratiques),
- **développent** l'offre de paiements pour services environnementaux,
- **accompagnent et soutiennent** les projets au bénéfice de l'alimentation locale et des entreprises engagées.



LES FILIÈRES ET LES ENTREPRISES :

- **mènent** au quotidien des projets d'innovation et de conseil,
- **structurent** les filières à bas niveau d'intrants ou de diversification,
- **contractualisent** de l'amont à l'aval des filières pour assurer la valorisation des produits (élevage durable, maraichage...)



LES CITOYENS :

- **adoptent des bons gestes au quotidien** en adoptant une alimentation plus saine, diversifiée et issue de l'agriculture locale,
- **soutiennent** les filières biologiques, à bas intrants et d'élevage durable,
- **viennent à la rencontre** des producteurs de notre région et découvrent leurs produits.

MON TERRITOIRE EN PARLE

En 2023, une enquête portant sur les leviers et actions de la planification écologique a été lancée auprès de l'ensemble des collectivités en région. Tous les départements, tous les EPCIS et une majorité de communes ont répondu !

Pour les collectivités, la promotion des produits agricoles de qualité est une priorité. Elles identifient encore d'importantes marges de progression sur les actions collectives à mener.



**FRANCE
NATION
VERTE** >

Agir · Mobiliser · Accélérer

<https://www.cop-bfc-versdemain.fr>